



Ville de Lausanne

Service des routes
et de la mobilité

Office de la circulation
et du stationnement

Que ce soit pour le travail, les courses ou les loisirs...

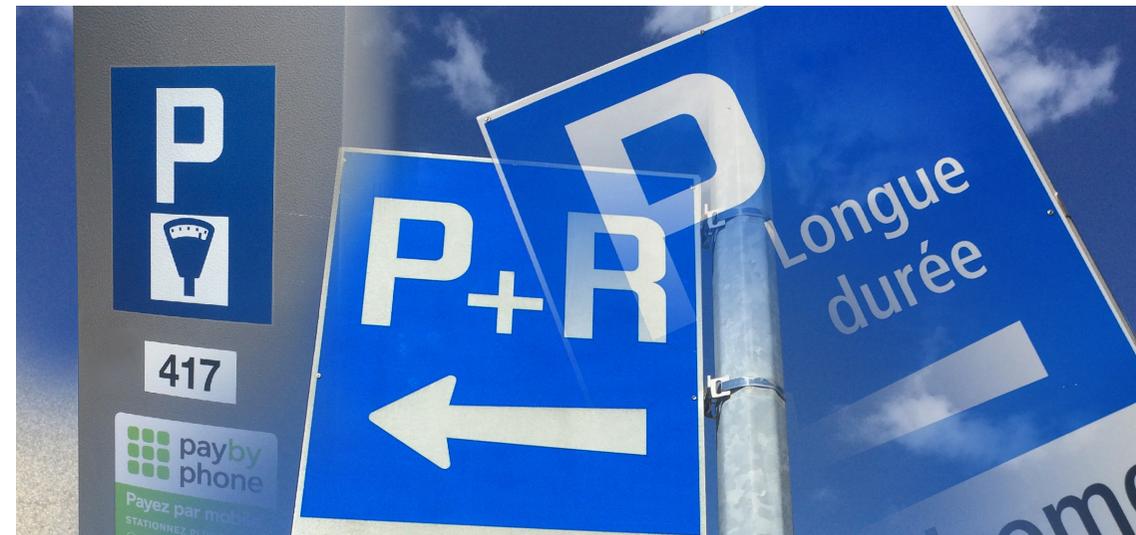


... laissez votre voiture sur un **P+R**
et la ville est à vous.

**Vous avez accès aux Zones Mobilis
11 et 12** (bus et métros TL, LEB, CFF)



... laissez votre voiture
sur un **P Longue durée** et la ville
est aussi à vous, mais comme
utilisateur de **mobilité douce**,
vous poursuivez à pied, en vélo...



Stationner à la journée

Mode d'emploi

Renseignements

www.lausanne.ch/stationnement
www.parkingsrelais.ch
routes-mobilite@lausanne.ch
tél. 021 315 38 00

P+R Vennes

www.prvennes.ch
info@prvennes.ch
tél. 021 653 60 50



Bellerive | Bourdonnette Grand-Mont | Valmont Vélodrome



Vennes

Cartes journalières

1 voiture + 1 titre de transport	P+R en surface CHF 16.-
1 voiture + 1 titre de transport - 1/2 tarif	CHF 15.-
1 voiture + 1 titre de transport - samedi	CHF 9.90
1 voiture + 1 titre de transport - samedi 1/2 tarif	CHF 8.90

Abonnements mensuels

avec carte de légitimation **Mobilis**

1 voiture + 1 abonnement personnel	CHF 125.-	CHF 178.-
1 voiture + 2 abonnements personnels	CHF 199.- ¹	CHF 252.-
1 voiture + 3 abonnements personnels	CHF 273.- ¹	CHF 326.-

¹ En vente uniquement à l'office du stationnement, rue St-Martin 33, 1005 Lausanne



- 1 Av. du Léman | 2 Avettes | 3 Bellerive | 4 Boulodrome
- 5 Bourget | 6 Chalet-à-Gobet | 7 Chalet-des-Bains*
- 8 Chamberonne | 9 CIO* | 10 Feuillère
- 11 Fontaine-de-Cuivre | 12 Grey | 13 Ouchy* | 14 Piscine
- 15 Provence | 16 Rte d'Oron | 17 Samaranch | 18 Signal
- 19 Valmont | 20 Vélodrome

Les parkings de longue durée sont un complément aux parkings-relais puisqu'ils n'offrent pas une combinaison avec les transports en commun. Ils proposent un stationnement à la journée, à un tarif avantageux.

Ils sont destinés aussi bien à ceux qui désirent rejoindre leur lieu de travail à pied ou en vélo, qu'à ceux qui désirent pratiquer divers loisirs.

Attention ! Référez-vous à la signalisation en place.

Tarifs : CHF 2.50 / heure - CHF 8 / journée

Le forfait journalier couvre une durée de 24 heures.

Abonnement mensuel : CHF 80.-

Sous forme de carte à gratter disponible à l'Office de la circulation et du stationnement et dans les postes de police de quartier.

*non valable sur les parkings Chalet-des-Bains, CIO et Ouchy

Remarques

- Une carte de légitimation personnelle, non transmissible, doit accompagner votre abonnement P+R. Cette carte s'obtient gratuitement auprès de l'Office de la circulation et du stationnement sur présentation de votre carte d'identité.
- Pour le P+R de Vennes, ces démarches se font directement au secrétariat du parking.
- Vous pouvez vous acquitter de la taxe sur place avec les cartes bancaires de débit **Maestro**, ou de crédit **MasterCard** et **Visa**. Le paiement en monnaie est possible uniquement pour les cartes journalières. L'appareil ne rend pas la monnaie.
- L'Office de la circulation et du stationnement accepte les moyens de paiement usuels.

